

## Escapade de 3 jours à Marseille, capitale européenne de la culture

### 1<sup>ER</sup> jour      PARIS – MARSEILLE

- Le matin départ en TGV pour Marseille.
- Arrivée et dépose des bagages. 5l(hôtel est situé à 30 m de la gare.
- Déjeuner.
- Installation dans les chambres en début d'après-midi.
- L'après-midi visite guidée de la ville, montée à Notre Dame de la Garde qui vaut surtout pour le panorama que l'on découvre depuis le parvis puis visite guidée du vieux Marseille. Elle commencera par la canebière, le vieux port, le quartier de l'arsenal, ensuite le quartier populaire du Panier où l'on verra La Vieille Charité, ancien hôpital général, ensuite l'esplanade Saint Laurent, la cathédrale de la Major de style romano byzantin, et l'ancienne Major dont il ne subsiste aujourd'hui que le chœur, le transept et une nef.
- Retour à l'hôtel.
- Dîner libre et nuit à l'hôtel Ibis Saint Charles 2\*\* dans Marseille.

### 2<sup>ème</sup> JOUR      MARSEILLE

- Journée libre à Marseille pour découverte personnelle.
- Dîner libre et nuit à l'hôtel.

### 3<sup>ème</sup> jour      MARSEILLE – PARIS

- Le matin, découverte libre des expositions ou animations au programme de Marseille capitale culturelle 2013 ou dans le cadre de la journée du patrimoine.
- Déjeuner libre
- Temps libre en ville avant le transfert à la gare et voyage retour vers Paris.

13 – 15 septembre 2013	15/19	20/24	25/29	30/34	35/39	40/44	ch. ind.
PRIX PAR PERSONNE 3***	358 €	343 €	334 €	328 €	324 €	320 €	+ 67 €

#### Les prix comprennent :

- Le transport en TGV Paris/Marseille A/R en 2<sup>ème</sup> classe,
- Le transport en autocar grand tourisme pour la visite de Marseille,
- Le déjeuner du 1<sup>er</sup> jour,
- Le logement à l'hôtel IBIS Saint Charles 2\*\* à Marseille (chambre à 2 personnes avec bain ou douche et W.C),
- les services d'un guide local pour la visite de Marseille ½ journée,
- les assurances responsabilité civile, accident, rapatriement et bagages,
- la garantie annulation,
- une gratuité en chambre double.

#### Les prix ne comprennent pas :

- les repas, (sauf le déjeuner du 1<sup>er</sup> jour),
- les pourboires et dépenses d'ordre personnel,
- le supplément chambre individuelle